

tenue sous la présidence de Monsieur RIVAS, assisté(e)
de Madame TOPSI et Madame MARCISIEUX, Conseillères
En présence de Monsieur GILLMANN, Rapporteur public
Madame PAUILLAC, Greffière

08 heures 30

01)	DOSSIER N° 2302204	RAPPORTEUR: Monsieur Christian RIVAS
-----	---------------------------	---------------------------------------------

Titre de l'affaire @Demande l'annulation du refus du directeur de la CAF de lui verser le montant du RSA pour le mois de mars et avril 2021 d'une part et d'autre part, depuis le mois de février 2023

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître PEPIN JULIETTE (Cour)
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	
Observateur	COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE PREFET DE LA GUYANE	Le Préfet

02)	DOSSIER N° 2302177	RAPPORTEUR: Monsieur Christian RIVAS
-----	---------------------------	---------------------------------------------

Titre de l'affaire @ conteste la décision du 28/09/2023 de la caf de guyane portant sur le recouvrement de la somme de 5253,50 euros

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître JOUNEAUX Clara (Cour)
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE	

08 heures 30

03) DOSSIER N° 2301134 RAPPORTEUR: Monsieur Christian RIVAS

Titre de l'affaire @ demande le règlement des sommes dues sur tous les salaires entre le 23 janvier et le 5 mai 2023.
-la remise des documents nécessaires lors de la fin du contrat CDD ainsi que
l'avenant du contrat sous astreinte journalière.
-Préjudices morales subis à la suite des retards de paiement

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Madame
Défendeur	RECTEUR DE LA GUYANE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, SOUVERAINETE ALIMENTAIRE, FORET	Le Recteur

04) DOSSIER N° 2302048 RAPPORTEUR: Monsieur Christian RIVAS

Titre de l'affaire @ conteste la décision du 18 octobre 2023 du trésor public de St Laurent du Maroni portant sur le recouvrement de la somme de 628 euros pour le non paiement des taxes foncières et la de contribution audiovisuelle de 2013 2014 2015 et 2016 pour un terrain sur la commune de Maripasoula

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA GUYANE	

05) DOSSIER N° 2301178 RAPPORTEUR: Monsieur Christian RIVAS

Titre de l'affaire @Demande l'annulation de la décision implicite portant refus de communiquer les documents administratif de la CGSS

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	CAISSE GÉNÉRALE DE SECURITÉ SOCIALE	

Arrêté le 02/12/2025
Le président du tribunal